



**RAPPORT ANNUEL
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS

2025

photo couverture : Pêche à la ligne - Port du Frioul © David Girard / MAMP

Nettoyage des filets - Pêche à l'anguille - Saint-Chamas © François Moura / MAMP



INTRODUCTION	4
2025 EN CHIFFRES	5
PARTIE I – Sanctuariser, c’est notre bouclier naturel	6
1. Le SCoT, un pacte de sobriété pour 2040	7
2. Réinvestir les centralités et améliorer les espaces économiques existants	7
3. Du Géo Atlas à la Réserve métropolitaine de biodiversité : préserver le vivant	8
a. La Réserve métropolitaine de biodiversité	8
b. Connaissance et mobilisation : l’Atlas et Natura 2000	9
c. Gestion des massifs et sensibilisation	9
4. La mer, notre horizon durable	10
5. Chaque goutte compte : une gestion résiliente de l’eau	11
6. Prévenir les risques et les nuisances	13
PARTIE II – Penser la métropole de demain	14
1. Planifier le territoire du futur	15
2. Accélérer la transition énergétique	17
3. Transformer les mobilités du quotidien	19
4. Construire et rénover autrement	21
5. Agir sur l’espace public et les infrastructures	23
PARTIE III – Faire rayonner le bien-vivre en Provence	24
1. Cultiver pour une alimentation locale et durable	25
2. Des équipements sportifs plus sobres et plus inclusifs	29
3. Sensibiliser la jeunesse et accompagner les habitants	30
4. Accompagner les Métropolitains vers de nouvelles pratiques de tri et de valorisation des déchets	33
5. Faire vivre une culture métropolitaine de la transition	34
PARTIE IV – Innover pour transformer l’action publique	36
1. Une administration exemplaire et responsable	37
2. Nos agents, premiers acteurs de la transition	39
3. Intégrer la transition écologique dans la commande publique	42
4. Observer pour mieux décider	44
CONSTRUIRE AUJOURD’HUI LA MÉTROPOLE DE DEMAIN	46

L'audace d'agir, la responsabilité de protéger.

En 2025, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est affirmée comme un territoire pionnier de la transition écologique et solidaire : notre développement s'appuie sur un dialogue constant avec les acteurs publics, privés, associatifs et citoyens.

Face aux défis climatiques, à la préservation du patrimoine naturel et social, aux enjeux économiques et de solidarité, la Métropole se mobilise pour un avenir harmonieux, où l'initiative locale enrichit les grands projets collectifs.

Ce rapport annuel de développement durable synthétise l'ensemble des actions portées en 2025, dans une dynamique de progrès, d'innovation, de participation et d'inclusion. Chaque commune, chaque partenaire, chaque citoyen trouve sa place dans ce récit de transformation.

La transition écologique et solidaire ne s'incarne pleinement que par la volonté partagée. Chaque action, chaque partenariat, chaque engagement citoyen contribue à bâtir une Métropole résiliente, attractive et inventive.

74 %

du territoire sanctuarisés

avec l'adoption du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui protège 234 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

+ de **250**

actions GEMAPI

pilotées pour prévenir les risques d'inondation, restaurer les milieux aquatiques et renforcer la résilience hydraulique du territoire.

27 337

élèves engagés

dans des projets de transition écologique à travers le dispositif « Classes engagées ».

3 M€

mobilisés

pour le branchement électrique des navires à quai, contribuant à la réduction des émissions atmosphériques portuaires.

94 %

des marchés métropolitains

intégrant une clause environnementale dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

2,7 tonnes

de matériel nautique

collectées et réorientées vers le réemploi dans les ports de plaisance métropolitains.

PARTIE I

SANCTUARISER, C'EST NOTRE BOUCLIER NATUREL

Face à l'accélération des dérèglements climatiques tels que les épisodes de sécheresse prolongés, l'intensification des incendies et les risques d'inondations par ruissellement, la Métropole Aix-Marseille-Provence a fait un choix politique et stratégique majeur : transformer ses espaces naturels en un véritable « bouclier ». En 2025, sanctuariser le territoire ne signifie pas le figer, mais garantir les fonctions vitales (eau, air, fraîcheur, alimentation) pour 1,9 million de Métropolitains.



1

LE SCOT, UN PACTE DE SOBRIÉTÉ POUR 2040

L'adoption du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le 30 juin 2025, définit un nouveau modèle de développement métropolitain fondé sur la durabilité et la gestion économe des ressources. Ce document sanctuarise **234 000 hectares**, soit **74 % du territoire**, classés comme espaces agricoles et naturels. Pour aller au-delà des obligations réglementaires, le SCoT protège **53 000 hectares d'espaces naturels supplémentaires**. L'armature urbaine est recentrée sur les principales centralités en lien avec les transports structurants pour limiter l'artificialisation des sols. Ce modèle intègre des principes bioclimatiques, notamment via le cahier « Paysages du quotidien », et soutient la décarbonation industrielle, particulièrement dans le golfe de Fos.



Grue cendrée - Grus grus - Étang du Pourra - Saint-Mitre-les-Remparts © Jean-Marc Chianea / MAMP

2

RÉINVESTIR LES CENTRALITÉS ET AMÉLIORER LES ESPACES ÉCONOMIQUES EXISTANTS

La Métropole poursuit son accompagnement des communes pour renforcer l'attractivité des centralités existantes et limiter l'étalement urbain, dans le cadre de l'Agenda du développement économique métropolitain. Depuis le début de la mandature, 64 communes ont été accompagnées, dont 49 dans le cadre d'accompagnements individualisés « sur mesure ». En 2025, 7 nouvelles communes ont rejoint cette dynamique (Alleins, Simiane, Meyreuil, Carnoux, Lançon-Provence, Marignane et Salon-de-Provence). Par ailleurs, l'animation du réseau professionnel « Artisanat / Commerce / Économie de proximité » s'est poursuivie avec l'organisation de 2 ateliers collectifs, 2 journées de formation et 2 webinaires réunissant 59 communes représentées.

ZOOM Label Parc+

Parallèlement, des **zones d'activités sont engagées dans la préservation des ressources avec le label Parc+**. Le label distingue les zones d'activités économiques engagées dans une démarche d'amélioration continue de leur qualité d'aménagement et de gestion, contribuant à limiter le gaspillage foncier, préserver les ressources naturelles et améliorer le cadre de vie des salariés. En 2025, 16 zones d'activités métropolitaines sont labellisées Parc+, dont 7 renouvellements (Les Arnavants et Château Gombert à Marseille, Athélia à La Ciotat, Les Paluds à Aubagne, Parc des Aiguilles à Ensues-la-Redonne, La Roque-d'Anthéron, Le Carreau de la Mine à Meyreuil) et 2 nouvelles zones labellisées (Les Verdières à Velaux et Écopolis à Martigues). Trois autres zones ont fait l'objet d'une préinscription fin 2024 pour l'édition suivante : Pôle Alpha à La Penne-sur-Huveaune - Aubagne, pôle industriel de Rousset et La Grand'Colle, à Port-de-Bouc.



DU GÉO ATLAS À LA RÉSERVE MÉTROPOLITAINE DE BIODIVERSITÉ : PRÉSERVER LE VIVANT

La connaissance scientifique et la protection forte sont les deux leviers de la stratégie métropolitaine pour la biodiversité.



La Crau du Piboulon - Réserve métropolitaine de biodiversité - Entre Alleins et Mallemort © David Girard / MAMP

A. LA RÉSERVE MÉTROPOLITAINE DE BIODIVERSITÉ

Le 2 juin 2025, la Métropole a officialisé la création de sa première « réserve métropolitaine de biodiversité » sur la **Crau du Piboulon**, à cheval sur Alleins et Mallemort. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif de doubler les surfaces sous protection forte d'ici 2035 (actuellement 5 % du territoire). D'autres démarches sont en cours, comme la sauvegarde des garrigues à Pies-grièches sur 1 000 hectares au Puits de Madame (La Barben, Pélissanne, Lambesc) ou la protection du vallon nord du massif de l'Étoile.

B. CONNAISSANCE ET MOBILISATION : L'ATLAS ET NATURA 2000

L'Atlas métropolitain de la biodiversité (AMB) est désormais accessible à tous les agents métropolitains via l'outil SIGM@.

La Métropole anime un réseau de **36 communes engagées** et accompagne l'émergence d'Atlas de la biodiversité communale (ABC). En même temps, elle gère 8 sites **Natura 2000**, couvrant 26 % du territoire. En 2025, des actions spécifiques ont été menées pour la quiétude des chauves-souris (Minioptère de Schreibers, Grand rhinolophe), à Ensues-la-Redonne (60 000 €) et à Allauch (26 000 €).



Lézard ocellé - Timon lepidus © Nicolas FUENTO

C. GESTION DES MASSIFS ET SENSIBILISATION

Sur le Grand Site Sainte-Victoire, le **sentier Imoucha** a été réhabilité pour protéger les habitats sensibles (landes oroméditerranéennes) dégradés par l'afflux de **100 000 randonneurs annuels**.

La défense contre les incendies (DFCI) a permis le débroussaillage de **540 hectares** et l'entretien de **60 km de pistes**.



Travaux de réhabilitation du sentier Imoucha - Montagne Sainte-Victoire - Grand Site de France Concors Sainte-Victoire © MAMP

4

LA MER, NOTRE HORIZON DURABLE

La protection du littoral passe par des actions de dépollution et de sensibilisation des usagers de la mer.

SENSIBILISATION

Des ateliers sur les services écologiques de la posidonie ont été organisés pour les plaisanciers au Frioul et à Carry-le-Rouet.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE PORTUAIRE

L'opération de collecte de matériel nautique usagé dans 6 ports (La Ciotat, Frioul, etc.) a permis de récolter 2,7 tonnes d'articles de sport à redistribuer ou recycler.



Opération de nettoyage du Vieux-Port - Marseille
© David Girard / MAMP

QUALITÉ DES EAUX

Le nouveau Contrat de baie 2025-2030, doté d'un budget prévisionnel de 174,7 M€, coordonne 207 opérations portées par 49 maîtres d'ouvrage pour améliorer la santé des milieux marins.

5

CHAQUE GOUTTE COMPTE : UNE GESTION RÉSILIENTE DE L'EAU

L'eau est gérée de manière intégrée, de la prévention des inondations à la solidarité sociale.



Flamants roses - Étang de Bolmon © François Moura / MAMP

ZONES HUMIDES

Le Plan de gestion stratégique des zones humides identifie **16 000 hectares** à enjeux, dont **3 200 ha prioritaires**. Sur le **site du Bolmon**, un nouveau plan de 36 actions assure la réhabilitation hydro-écologique.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

La cellule de veille hydrométéorologique mobilise 3 agents chaque semaine pour anticiper les crues. En 2025, la Métropole a investi **6 M€** dans l'entretien de la ripisylve et **7 M€** dans la zone d'expansion des crues d'Heckel, à Marseille.

PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES

La Métropole investit massivement dans la connaissance et la restauration des milieux aquatiques. Le **Plan de gestion stratégique des zones humides** permet d'apprécier les enjeux sur **16 000 hectares** répertoriés. Pour optimiser la ressource, la technologie de **télérelève** est généralisée avec plus de **290 000 compteurs intelligents** déployés (soit + de 60 % du parc), permettant une détection des fuites en temps réel. Par ailleurs, la **Réutilisation des eaux usées traitées (REUT)** progresse avec des études lancées sur Géolide (Marseille) et Châteauneuf-les-Martigues pour l'alimentation des camions d'hydrocurage.

Ripisylve du Réal - Suivi mammifères semi-aquatiques - Grand Site Concors Sainte-Victoire © Julie Larguier / MAMP



ACCÈS À L'EAU

Dans le cadre du Pacte des solidarités, **300 000 €** de subventions ont sécurisé l'accès à l'eau pour **1 457 bénéficiaires** vivant dans des squats ou des bidonvilles, à Marseille.

INNOVATION

Le projet de méthanisation des boues de Sormiou produira **37 GWh de biométhane en 2025**, chauffant plus de **3 000 foyers**.



ZOOM Un cadre contractuel renforcé avec l'agence de l'eau

La Métropole, l'État et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont conclu, fin 2024, un nouveau contrat métropolitain pour structurer les actions du 12^e programme d'intervention sur le grand et le petit cycle de l'eau. Héritier des démarches engagées sur l'Huveaune, la baie de Marseille ou la nappe phréatique de la Crau, ce cadre mobilise 102 actions représentant 258,95 M€ d'investissements, dont 60,75 M€ d'aides prévisionnelles, au service de 1,9 million d'habitants autour de trois priorités : préservation de la ressource, économies d'eau et lutte contre les pollutions.

6

PRÉVENIR LES RISQUES ET LES NUISANCES

La Métropole agit sur les pollutions invisibles pour protéger la santé des habitants.

L'année 2025 voit le vote du premier **Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)**. Ce document identifie les secteurs bruyants et les zones calmes à préserver. Des actions concrètes sont menées telles que **16 campagnes de mesures acoustiques** (dont 4 pour le PRU de Frais Vallon) et l'expérimentation de **radars sonores pédagogiques** dans 3 communes volontaires.

PARTIE II

PENSER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

La planification territoriale est le levier fondamental pour transformer durablement Aix-Marseille-Provence. Cette partie détaille les stratégies de planification, d'accélération énergétique et de mutation des mobilités pour répondre aux défis du dérèglement climatique.

XXXXXX © XXXXXX / MAMP



Promenade Serge Andréoni - Berre-l'Étang © François Moura / MAMP

1

PLANIFIER LE TERRITOIRE DU FUTUR

L'aménagement du territoire s'appuie sur une mise en cohérence stricte des documents d'urbanisme avec les objectifs climatiques.



Air Bel - Renouveau urbain Marseille © François Moura / MAMP

COMPATIBILITÉ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) ET PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE MÉTROPOLITAIN (PCAEM)

La Métropole a élaboré une démarche innovante comprenant une grille de 130 orientations bioclimatiques déclinées en 8 enjeux et 26 objectifs. Ce corpus de mesures opérationnelles vise à accompagner les acteurs de la planification et de l'aménagement pour intégrer les actions climatiques et sanitaires dans chaque projet. Cette démarche, délibérée le 26 juin 2025, fait l'objet d'une plaquette de communication destinée aux 92 communes.

Évolution des PLUi qui intègrent désormais des leviers de résilience avec une grille de 130 orientations environnementales.

Par exemple, le PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Étoile a fait l'objet d'une modification majeure, en 2025, pour renforcer la résilience face au risque d'inondation par ruissellement.

STRATÉGIE « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » (ZAN)

Le SCoT met en œuvre un système de mutualisation pionnier en France, gérant la consommation foncière par « vases communicants » entre les six PLUi. Un **observatoire métropolitain du ZAN** a été créé pour mesurer en temps réel la consommation foncière exacte face aux objectifs. En 2025, la conférence du ZAN s'est réunie deux fois pour piloter ce changement de modèle.

RENFORCER L'INTÉGRATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

En 2025, la Métropole a contribué aux travaux relatifs à la trame verte et bleue métropolitaine (TVBM) intégrée au Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et aux Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi). Des ateliers techniques ont permis de consolider la prise en compte des continuités écologiques dans les stratégies d'aménagement du territoire.

DÉPLOYER UNE TRAME NOIRE MÉTROPOLITAINE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

La Métropole poursuit, avec l'appui du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), l'élaboration d'une trame noire métropolitaine visant à restaurer les continuités écologiques nocturnes. Cette démarche analyse l'impact de la pollution lumineuse sur les espèces lucifuges et identifie des actions d'adaptation de l'éclairage public.

Diablotin - Empuse pennée - Empusa pennata - Grand Site de France Concors Sainte-Victoire © Matthias Magnier / MAMP

RENFORCER LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS SUR LE TERRITOIRE

En 2025, la Métropole a renforcé la prévention des risques majeurs à travers l'accompagnement des communes dans les Plans communaux de sauvegarde, l'organisation de formations et d'exercices de gestion de crise, ainsi que le déploiement de modules d'hébergement d'urgence. Des actions de sensibilisation ont également été conduites dans le cadre de la Semaine de la nature et de l'Atlas du patrimoine naturel.



Classes engagées 2026 - Parc de la Poudrerie - Miramas © Stella Dioudonnat / MAMP

INTENSIFICATIONS MÉTROPOLITAINES

La démarche « Intensifications métropolitaines » (2023-2026) anime une communauté apprenante de 500 étudiants et de nombreux experts pour repenser l'urbain. Elle vise à passer d'un modèle extensif à un modèle plus intense et agréable à vivre, via des études sur la « ville marchable » et l'optimisation des densités bâties.

STRUCTURER UNE STRATÉGIE DE TOURISME DURABLE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

La Métropole soutient 20 offices de tourisme et syndicats d'initiative, et développe une offre de tourisme durable à travers, notamment, 314 km d'itinéraires cyclotouristiques jalonnés autour d'Aix-en-Provence et l'édition du topoguide « Sentiers de l'eau en Provence ». Une collaboration opérationnelle avec Provence Tourisme a été engagée en 2025, en complément du partenariat avec Marseille Provence Croisière pour accompagner la structuration de la filière.

2

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Métropole structure son offre d'ingénierie et de production pour atteindre la neutralité carbone

LANCEMENT DE LA SPL ÉNERGIES DE PROVENCE

Lancée le 31 janvier 2025, cette Société publique locale offre une ingénierie technique gratuite aux communes pour porter des projets de production d'énergies renouvelables sur leur patrimoine. Fin 2025, 11 communes ont déjà intégré son capital, avec des premières opérations prévues pour 2026.

Inauguration du parc photovoltaïque citoyen de Mallemort © Fleur Charroux / MAMP



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE MALLEMORT

En 2025, une centrale de **3 hectares** a été mise en service sur une ancienne décharge. Avec 4 446 panneaux pour une puissance de 2,7 MWc, elle couvre la consommation électrique de **1 300 foyers** (4 000 personnes). Ce projet exemplaire, d'un coût de 3,24 M€, a reçu le label « Énergie Partagée » pour sa finance éthique et sa gouvernance partagée.

PRÉFIGURATION DU PCAEM 2

Le Plan climat-air-énergie métropolitain arrivant à échéance en 2027, un travail de préfiguration a débuté en partenariat avec l'un de nos prestataires, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam). Des séminaires d'idéation ont réuni les « référents Plan climat », en décembre 2025, pour bâtir les nouvelles orientations.

Port-Miou - Cassis © Roland Grunhech / MAMP

STRUCTURER LA FEUILLE DE ROUTE MÉTROPOLITAINE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Métropole a adopté, le 30 juin 2025, sa feuille de route « économie circulaire 2025-2030 », organisée autour de six axes visant à limiter l'impact environnemental des opérations d'aménagement, développer le tri des biodéchets, structurer la filière du réemploi, renforcer les coopérations territoriales, valoriser le petit cycle de l'eau et accompagner les changements de comportement. Des groupes de travail mensuels assurent le pilotage opérationnel et la coordination entre directions.

NEUTRALITÉ CARBONE ET AGRÉGATEUR CARBONE

La Métropole ambitionne la neutralité à l'horizon 2050. La structure « Carbone 13 », agrégatrice de crédits carbone locaux, a recherché ses sociétaires en 2025 (Ville de Marseille, Société des Eaux de Marseille, Nouvelles Générations d'Entrepreneurs, Centre International des Arts en Mouvement, Geres (ONG internationale) pour faciliter l'émergence de projets de séquestration carbone sur le territoire.

ZOOM Consolider le Technopôle de l'Arbois, pôle d'excellence cleantech

Premier technopôle français dédié aux cleantechs et aux sciences de l'environnement, le Technopôle de l'Arbois rassemble 91 entreprises, 1 350 emplois dont 400 enseignants-chercheurs et 320 étudiants. La pépinière Cleantech a permis de mobiliser 4,6 M€ d'appels à projets, généré 46,9 M€ de levées de fonds, 20 M€ de prêts bancaires et 24 brevets, confirmant le rôle structurant du site pour l'innovation environnementale métropolitaine.

3

TRANSFORMER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

L'année 2025 est marquée par une extension historique du réseau de transport en commun et une politique tarifaire solidaire.

BHNS Aubagne Géménos - Avenue Marcel Pagnol - Aubagne © David Girard / MAMP



NOUVEAUX BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Quatre nouvelles lignes ont été mises en service en 2025 :

- **BHNS de Miramas** : 6 km desservant les zones d'activités et le centre-ville (avril 2025).
- **BHNS B4 (Marseille)** : ligne de rocade nord-est livrée en août 2025, attendue pour 30 000 voyageurs/jour.
- **BHNS B5 (Marseille)** : 6 km reliant La Fourragère à La Gaye (septembre 2025).
- **BHNS Aubagne-Géménos** : 6,5 km et 12 stations pour desservir la Plaine de Jouques (septembre 2025).

EXTENSION DU TRAMWAY T3

Les travaux au nord et au sud de Marseille ont permis la requalification des places Castellane, Ferrié et Bougainville. Ces chantiers intègrent **500 arbres plantés** et **6,8 km de pistes cyclables** supplémentaires.



Place Castellane requalifiée - Marseille © Stella Dioudonnat / MAMP

MOBILITÉS DURABLES ET RÉSEAUX MÉTROPOLITAINS

Pour favoriser l'intermodalité, un nouveau **parking relais** de plus de **600 places** a été créé à Sainte-Marguerite Dromel (Marseille), incluant un abri sécurisé pour 80 vélos. Le réseau de bus marseillais a également été renforcé par de nouvelles lignes (535, 83, 84, 85, 86) connectant les pôles universitaires comme Saint-Jérôme et Luminy au centre-ville.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS

Le 1^{er} septembre 2025, la gratuité totale est appliquée pour les moins de 11 ans et les plus de 65 ans. Ce sont 188 000 pass qui ont été distribués, générant **40 000 nouveaux clients** sur le réseau.

REFONTE DU RÉSEAU DE BUS

Le projet « Des + dans les bus » a restructuré 30 % de l'offre en 2025. À Marseille, 17 lignes ont été modifiées et 2 créées, générant une hausse de fréquentation immédiate (+ 9 500 voyages/jour pour la B4). La Ciotat (+ 50 %) et Allauch (+ 15 %) affichent également des progressions significatives.

4

CONSTRUIRE ET RÉNOVER AUTREMENT

L'exemplarité environnementale et l'innovation architecturale dans tous les projets de réhabilitation et de construction métropolitains.

L'INNOVATION COMME LEVIER

Lancement du programme « **Ville Capable** » (rue des Dominicaines, Marseille) soutenu dans le cadre du Fonds d'innovation pour l'habitat (FIH). Ce projet coopératif utilisera le premier « **permis d'innover** » de la Métropole, en 2026, pour permettre l'évolutivité des logements sans nouvelles procédures administratives.

RÉHABILITATION ET PERFORMANCE THERMIQUE

La lutte contre l'habitat indigne s'accompagne d'une exigence écologique. Rue Jean Roque, à Marseille, la réhabilitation de 4 immeubles (16 logements sociaux) privilégie des matériaux biosourcés et une conception traversante pour assurer une ventilation naturelle efficace en période de forte chaleur. Ce projet démontre qu'il est possible de concilier confort d'été, économies d'énergie et dignité du logement social.



SPLAI-IN Aix-Marseille-Provence - n°34-36-38-40 rue Jean Roque - Marseille - Situation projetée © Archigem/SPLAI-IN

VÉGÉTALISATION DES COPROPRIÉTÉS

Pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, la Métropole finance l'accompagnement des copropriétés privées. Ce dispositif soutient les études de conception et les travaux de plantation pour transformer les espaces minéraux en zones d'ombre et de fraîcheur, améliorant ainsi le confort thermique des résidents et favorisant le retour de la biodiversité en ville.



Végétalisation - Renouveau urbain Port-de-Bouc - Aigues Douces © Stella Dioudonnat / MAMP

SOBRIÉTÉ DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La modernisation du patrimoine métropolitain est en marche. Côté culture, la médiathèque d'Istres se distingue par son système de géothermie sur sondes (100 mètres de profondeur) et sa labellisation Bâtiments durables méditerranéens (BDM) niveau argent, garantissant une exploitation sobre en énergie.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE / IMMOBILIER

La stratégie foncière métropolitaine a permis l'acquisition stratégique de **27 ha à Marignane** pour des mesures de compensation écologique, et de **13 ha à Marseille** pour le futur parc agricole des piémonts de l'Étoile. Côté bâtiminaire, le **Schéma directeur immobilier et énergie (SDIE)** a audité **106 bâtiments** pour planifier une réduction de 60 % des consommations d'ici 2050.

BÂTIMENTS EXEMPLAIRES ET RESSOURCERIE

Trois projets majeurs illustrent cette ambition. Il s'agit de la réhabilitation d'une friche de **2 900 m² en ressourcerie**, à Marseille (étiquette A visée), la construction d'une **pépinière passive**, à Pertuis (moins de 15 kWh/m²/an) et le **bâtiment d'accueil du barrage de Bimont**, construit en pierre massive et bois des Alpes avec isolation en laine de bois et toiture en noyaux d'abricot.

5

AGIR SUR L'ESPACE PUBLIC ET LES INFRASTRUCTURES

DÉSIMPÉRMEABILISATION
DES COURS D'ÉCOLES

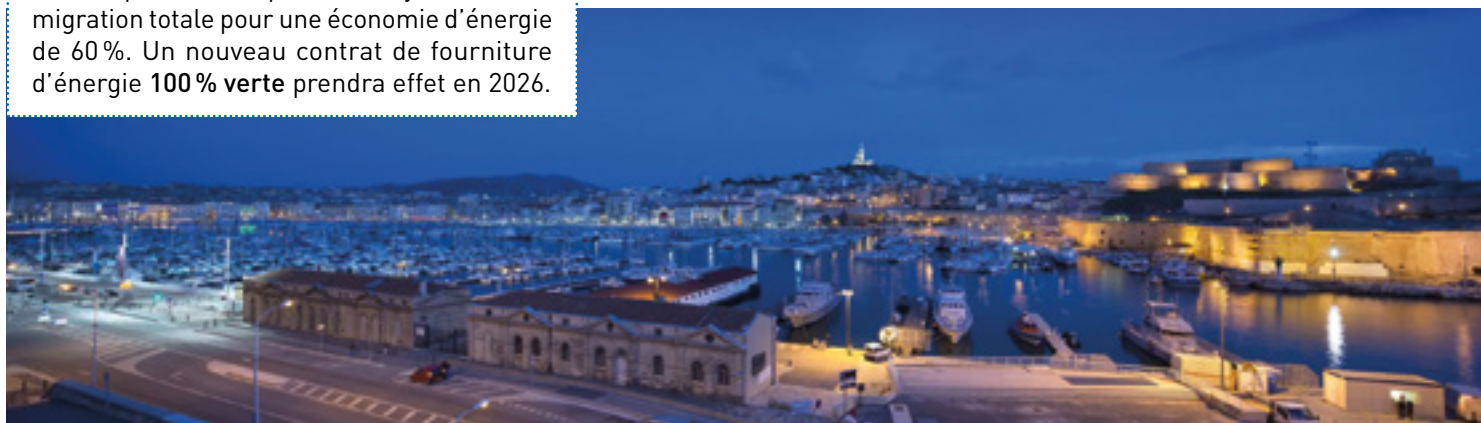
Deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont mobilisé **43 communes** pour renaturer **83 écoles** (**15,37 hectares** de bitume supprimés). À Lambesc, les mesures post-travaux évaluent le ressenti thermique et le confort sonore.



École primaire Jacques Prévert - Travaux de désimpermeabilisation - Lambesc © Ville de Lambesc

ÉCLAIRAGE PUBLIC LED

Sur 23 communes, le LED a été privilégié dans 54 % du parc (64 337 points). L'objectif est une migration totale pour une économie d'énergie de 60 %. Un nouveau contrat de fourniture d'énergie **100 % verte** prendra effet en 2026.



AMÉNAGEMENT RÉSILIENT

Le réaménagement de la place Romée de Villeneuve, à Aix-en-Provence, transforme un parking de 7 000 m² en cœur de quartier piétonnier, avec 46 arbres plantés et une surface perméable passant de 5 % à 13 %.

PARTIE III

FAIRE RAYONNER LE BIEN-VIVRE EN PROVENCE

Le rayonnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence ne se mesure pas seulement à son attractivité économique, mais à la qualité du cadre de vie offert à 1,9 million d'habitants. Cet axe place l'humain au cœur de la transition, en garantissant une alimentation saine, un environnement protecteur et une solidarité active.





CULTIVER POUR UNE ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE

La Métropole structure sa politique agricole pour assurer la pérennité des exploitations et l'accès de tous à des produits de qualité.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) « CULTIVONS LE BIEN MANGER EN PROVENCE »

L'année 2025 marque le renouvellement de la labellisation du PAT par le ministère de l'Agriculture. La nouvelle feuille de route 2025-2028 s'articule autour de trois axes : maintenir la capacité productive durable du territoire, développer les débouchés locaux pour améliorer la rémunération des producteurs, et animer le territoire par le travail collectif.



Élevage de chèvres et de moutons - Hameau de Kirbon - Trets © François Moura / MAMP

ZOOM Appel à projets « Des agricultrices et agriculteurs pour demain ! »

Pour sa première édition, 8 communes (Aix-en-Provence, Allauch, Berre-l'Étang, Ceyreste, Gardanne, Marseille, Pertuis, Saint-Victoret) sont lauréates. Elles bénéficient d'un accompagnement pour la remise en culture de terrains, des diagnostics agricoles ou la création de zones agricoles protégées.

LA FILIÈRE PÊCHE LOCALE

Une réflexion a été engagée, en 2025, sur la structuration de la filière pêche locale et des coproduits de la mer, ainsi que sur la gestion des déchets liés à la filière. Des études sont en cours pour la requalification du site de Saumaty comme point d'ancrage de la filière pêche et aquaculture locale. Plus largement, cette filière s'inscrit dans les objectifs du PAT, via, entre autres, le développement de débouchés commerciaux locaux. À ce titre, la participation des pêcheurs à la halle des producteurs, à Plan de Campagne, a été un succès.



Pêche à l'anguille - Étang de Berre - Saint-Chamas © François Moura / MAMP

Marché alimentaire - Aubagne © David Girard / MAMP



LES MARCHÉS DE DEMI GROS

Les deux halles de producteurs métropolitaines ont accueilli, en 2025, près de 100 000 visiteurs. Elles permettent d'écouler les productions de 60 producteurs locaux (environ 1 000 tonnes) à des prix accessibles.

Des études sont en cours pour le déploiement d'une nouvelle halle/magasin de producteurs, lieu de formation et de sensibilisation à l'alimentation durable dans le 7^e arrondissement de Marseille.



VALORISATION DES FILIÈRES LOCALES

Le rayonnement agricole passe aussi par l'événementiel avec le lancement du salon « Préférence Provence » (40 000 visiteurs) et le succès renouvelé du Salon des Agricultures de Provence, à Salon-de-Provence, qui a accueilli 77 000 visiteurs et 250 producteurs.

Jauffrey MILLE expose aux Halles de producteurs - Fromagerie P'titMilou - Mas des intimes - Istres © David Girard / MAMP

TRANSITION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

14 événements ont été organisés pour accompagner les communes, sensibilisant 3 850 élèves. L'opération « Menu 2foisBon » a été lancée pour promouvoir des repas locaux et davantage végétaux en milieu professionnel.

ZOOM Soutien à l'hydraulique agricole et aux ASA

La Métropole accompagne une quarantaine d'Associations syndicales autorisées (ASA) qui alimentent près de 20 000 hectares de terres agricoles. En 2025, la finalisation du Schéma départemental d'hydraulique agricole (SDHA) définit une stratégie de modernisation des réseaux. La Métropole prévoit de dédier un budget de 1,5 million d'euros sur 5 ans à cette modernisation, avec un premier soutien de 320 000 € déjà accordé sur 2024-2025 pour accompagner 5 projets d'innovation.

Récolte du foin de Crau - Grans © François Moura / MAMP

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS ET REMISE EN CULTURE

En 2025, deux nouvelles installations ont été réalisées sur du foncier métropolitain à Châteauneuf-les-Martigues et Pertuis. Une étude de faisabilité a également été menée pour la remise en culture d'un parcellaire situé à Aix-en-Provence, tandis que 5 agriculteurs ont été accompagnés au sein de la pépinière d'entreprises agricoles de Pertuis.

OPTIMISER LA RESSOURCE EN EAU

En 2025, la Métropole a poursuivi son soutien à l'extension des réseaux d'irrigation (Jouques). Une étude-animation a été lancée pour développer la REUT agricole dans la plaine de Cuges-Pins, qui s'intègre au projet de modernisation de la station d'épuration des eaux usées (STEP).



DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PLUS SOBRES ET PLUS INCLUSIFS

La Métropole investit dans l'efficacité énergétique des complexes de Venelles, Fuveau et Cassis (passage aux LED, variateurs sur les pompes de filtration, usage de poudre de verre filtrante). La piscine Cap Provence au lieu-dit des Gorguettes, à Cassis, a été reprise en régie pour optimiser l'accueil des scolaires et le dispositif « savoir-nager ».

Parallèlement, la Métropole renforce l'accessibilité de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers le déploiement du dispositif Projet de Développement des activités sportives (ProDAS).

Elle accompagne également l'organisation d'événements sportifs intégrant des engagements environnementaux, contribuant à diffuser des pratiques plus sobres en matière de gestion des déchets, de limitation des plastiques à usage unique et de promotion des mobilités durables.



Complexe aquatique Cap Provence - Cassis © MAMP



SENSIBILISER LA JEUNESSE ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS



Classes engagées - Capital Bleu - Cabriès © Fleur Charroux / MAMP

Convaincue que la transition écologique repose également sur l'engagement des citoyens, la Métropole Aix-Marseille-Provence développe, en 2025, des actions de sensibilisation et d'accompagnement destinées aux jeunes générations et à l'ensemble des habitants du territoire.

Le programme «Classes engagées» a ainsi permis à plus de 27 300 élèves de participer à des projets pédagogiques consacrés à la biodiversité, à la gestion de l'eau ou encore à la réduction des déchets, contribuant à diffuser une culture environnementale partagée à l'échelle métropolitaine.

Dans le même temps, la Métropole soutient des initiatives portées par les acteurs associatifs du territoire à travers l'appel à projets «Métropole en transition», favorisant l'émergence d'actions locales de sensibilisation et d'expérimentation autour des enjeux climatiques et environnementaux.

Elle accompagne également la mise en réseau des acteurs éducatifs et environnementaux, notamment à travers l'organisation des «Fertiles Rencontres», temps d'échanges dédiés au partage de pratiques et à la diffusion d'outils pédagogiques à destination des professionnels de l'éducation et de l'environnement.

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

L'escape game «Lost in the air» a formé 240 jeunes aux enjeux de la pollution atmosphérique de manière ludique. En complément, des radars sonores pédagogiques sont testés dans 3 communes pour inciter à une conduite plus apaisée.

INSERTION ET AIDE À LA JEUNESSE

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) individuel a soutenu près de 3 500 jeunes (1 M€), et le volet collectif a aidé 63 structures (1,4 M€) pour favoriser l'autonomie et l'insertion des 16-25 ans



L'eau des rencontres - Bassin du J4 - Marseille © Stella Dioudonnat / MAMP

RENFORCER L'INCLUSION SOCIALE PAR LA COMMANDE PUBLIQUE

La Métropole a poursuivi le déploiement des clauses sociales dans sa commande publique, générant 320 000 heures d'insertion en 2025. Elle a également lancé un marché d'insertion dédié à la gestion urbaine de proximité afin d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires tout en favorisant l'accès à l'emploi des habitants.

DÉPLOYER LE CONTRAT DES POSSIBLES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

En 2025, la Métropole a poursuivi la mise en œuvre du Contrat de ville métropolitain 2024-2030 « Contrat des Possibles », concernant 66 quartiers prioritaires et 88 poches de précarité. Cette dynamique a permis la co-construction de 81 projets de quartier et le soutien à plus de 1 000 porteurs de projets par an, avec plus de 5,5 M€ de subventions attribués pour 880 actions et 1,6 M€ supplémentaires pour 72 projets d'investissement. Les premières Assises métropolitaines de la politique de la ville ont réuni 600 participants, en juin 2025, pour renforcer le pouvoir d'agir dans les territoires.

ACCOMPAGNER LES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI AVEC LES PLIE

Les six Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du territoire accompagnent chaque année près de 6 050 demandeurs d'emploi dans des parcours individualisés intégrant orientation, formation, mise en situation professionnelle et suivi dans l'emploi. Ce dispositif représente environ 8% des demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à France Travail à l'échelle métropolitaine.

SENSIBILISER LES HABITANTS AUX ENJEUX DE LA NATURE EN VILLE

Dans le cadre du projet européen Nature for City Life, la Métropole met à disposition des structures du territoire l'exposition pédagogique « Nature en ville et adaptation au changement climatique », réalisée par la Région Sud et l'association Chercheurs en herbe. Entre 2023 et 2025, 13 structures ont accueilli cette exposition pour une durée cumulée de 272 jours de prêt, contribuant à sensibiliser largement les publics aux bénéfices de la nature en ville face au changement climatique.





ACCOMPAGNER LES MÉTROPOLITAINS VERS DE NOUVELLES PRATIQUES DE TRI ET DE VALORISATION DES DÉCHETS



En 2025, 1 266 abris-bacs sont en service à Marseille et dans l'Est métropolitain, desservant environ 557 000 habitants. Les tonnages collectés ont plus que doublé entre 2024 (700 tonnes) et 2025 (1 600 tonnes), tandis que 38,7% des foyers disposent désormais d'au moins une solution de tri à la source grâce notamment à la distribution de 22 000 bioseaux et au déploiement de composteurs individuels et collectifs.

La Métropole a engagé le déploiement de sites de compostage collectif sur le domaine public dans les centres-villes des communes les moins denses. Une convention dédiée permet désormais leur installation dans 65 communes ; 31 communes ont retenu cette solution, avec 16 sites existants, 9 sites repris en suivi et 5 nouvelles installations réalisées en 2025.

Un appel à solutions a été lancé, en 2025, pour développer des dispositifs alternatifs de gestion de proximité des biodéchets dans les communes de densité intermédiaire. À ce stade, 31 communes ont choisi le compostage collectif, 27 se sont orientées vers l'appel à solutions et un marché dédié sera publié en 2026 pour accompagner leur déploiement opérationnel.

Corbeilles avec cendrier - Port de la Redonne - Ensues-la-Redonne © Stella Dioudonmat / MAMP



FAIRE VIVRE UNE CULTURE MÉTROPOLITAINE DE LA TRANSITION

La culture est le vecteur essentiel pour sensibiliser et rassembler autour des enjeux de demain.



Capital Bleu - La Nocturne acte III - Le voyage extraordinaire -
Lac de Peyrolles-en-Provence © Mikael Royon / MAMP

ZOOM

Événementiel responsable

Avec Capital Bleu, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis l'eau au cœur de l'événementiel, en célébrant, explorant et préservant cette ressource vitale. La première édition, en 2025, a valorisé les politiques publiques métropolitaines et les initiatives locales, tout en mobilisant experts, techniciens et partenaires autour de thématiques variées : cycles de l'eau, ports, culture, sport, biodiversité et économie bleue. Conférences, balades sur la Durance, courts métrage, spectacles de drones et animations nocturnes ont conjugué la culture avec pédagogie et attractivité, affirmant le succès d'un modèle collaboratif inspiré de celui des JO.

PATRIMOINE ET RÉCITS DU TERRITOIRE

Les « Randolades » proposent des balades contées en Val de Durance, tandis que les visites « Sentiers de l'eau » et « Lecture de paysage » sensibilisent à la fragilité des ressources



Sortie botanique - Reconnaissance de la faune et de la flore - Vauvenargues - Grand Site de France
Concors Sainte-Victoire © Veronique Paul / GSCSV

DÉPLOYER DES ACTIONS CULTURELLES DE PROXIMITÉ AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La division Action culturelle et proximité développe des actions d'éducation artistique et culturelle au plus près des établissements scolaires, à travers des expositions itinérantes, des interventions d'auteurs et des ateliers thématiques autour de la nature et de l'imaginaire. Ces dispositifs favorisent la sensibilisation des élèves aux enjeux de transition écologique tout en limitant les déplacements des publics et des intervenants.



Journée écocitoyenne Festi Vert - Consolat-Mirabeau - Marseille
© Francois Moura / MAMP

SOBRIÉTÉ CULTURELLE INTERNE

La direction de la culture privilégie la maintenance et le réemploi du matériel technique pour limiter l'impact lié à l'achat d'équipements neufs.

SOUTENIR L'INNOVATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE SPECTACLE VIVANT

La Métropole accompagne le projet « Vers un éphémère durable », lauréat France 2030 porté par le Centre International des Arts en Mouvement et Capgemini, visant à décarboner les systèmes de chauffage des chapiteaux et structures itinérantes. Ce projet contribue à développer des alternatives techniques sobres pour les industries culturelles et créatives.

PARTIE IV

INNOVER POUR TRANSFORMER L'ACTION PUBLIQUE

Pour réussir la transition écologique, la Métropole Aix-Marseille-Provence adapte ses modes de fonctionnement. De la gestion des données à la commande publique, l'exemplarité de l'administration est le moteur du changement.





UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET PROTECTION DES DONNÉES

La conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) est utilisée comme levier de durabilité. En appliquant le principe de **minimisation des données**, la Métropole réduit le stockage inutile, optimisant ainsi ses processus et diminuant l'empreinte carbone liée à ses serveurs numériques.

STRUCTURER UNE INGÉNIERIE INTERNE POUR ACCOMPAGNER L'ALIMENTATION DURABLE

La Métropole accompagne les directions métiers engagées dans le développement d'une alimentation durable à travers le déploiement d'actions en faveur de cantines locales et équilibrées, du soutien à l'agriculture de proximité, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la structuration du Projet alimentaire territorial.

DIFFUSER LES DISPOSITIFS ENVIRONNEMENTAUX AUPRÈS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Métropole valorise les dispositifs existants en matière de qualité de l'air, de réduction du bruit et de gestion responsable des déchets via son plan de communication et son site extranet, notamment autour du compostage partagé, du réemploi et de la sensibilisation au tri.

LE DON DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Dans une logique d'économie circulaire, la Métropole a fait don de **100 ordinateurs reconditionnés** à 11 associations de médiation numérique. Cette action prolonge la durée de vie des équipements et lutte contre l'illectronisme.



Récolte du foin de Crau - Granse © François Moura / MAMP

PROMOUVOIR LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET LES DÉMARCHES D'ADAPTATION LOCALES

La Métropole mobilise ses réseaux professionnels et organise des ateliers pour promouvoir les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique, la désimperméabilisation des cours d'écoles et la participation des communes aux concours d'économies d'énergie.

DÉPLOYER DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES DANS L'ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS

La Métropole a engagé une démarche écoresponsable dans la gestion des dotations événementielles avec la livraison en véhicule électrique, la suppression des suremballages, la récupération des denrées non périssables en fin d'événement et la mise en place de consignes pour les bouteilles en verre.



Trail Métropolitain Marseille-Aix 2025 - Première édition - Ravitaillement © Antoine ETIENNE / Playground

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES DÉPLACEMENTS ADMINISTRATIFS

Les tournées des appariteurs ont été réorganisées afin d'optimiser les circuits de distribution interne et de limiter les déplacements. Cette rationalisation a permis une réduction de 18 % du périmètre de courses par rapport aux années précédentes.

ZOOM Accélérer le verdissement de la flotte métropolitaine

La Métropole poursuit la transformation progressive de son parc de 2 500 véhicules afin d'atteindre l'objectif « zéro énergie fossile » à l'horizon 2030. Engagée dès 2023, cette démarche repose sur une stratégie multi-énergies combinant électrification, gaz naturel comprimé, hydrogène, biocarburant B100 et retrofit.

Après l'équipement de 73 sites en bornes de recharge, entre 2018 et 2024, 115 points de charge supplémentaires ont été déployés sur 24 sites prioritaires en 2025.

À terme, l'électrification complète du parc permettrait d'éviter jusqu'à 12 000 tonnes de CO₂ par an.

2

NOS AGENTS, PREMIERS ACTEURS DE LA TRANSITION



Hérisson d'Europe - *Erinaceus europaeus* Linnaeus © Devostock

ANIMATION INTERNE « JEUDI, JE DIS CLIMAT ! »

Ce dispositif de sensibilisation bimensuel mobilise les agents métropolitains autour des enjeux du Rapport annuel d'activité de développement durable (RADD). Il permet de diffuser une culture commune de la transition au sein des services pour que chaque métier intègre les réflexes durables.

ÉLABORER UN PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION POUR ENCOURAGER DES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES DURABLES

En 2025, la Métropole a engagé l'élaboration de son Plan de déplacement de l'administration à partir d'une analyse de l'accessibilité de 19 sites majeurs et des résultats de l'enquête domicile-travail réalisée auprès des agents. Deux ateliers de co-construction ont permis d'identifier 68 actions structurées autour de quatre axes : développement des modes actifs, recours aux transports en commun, optimisation de l'usage de la voiture et actions de communication interne.



T3 - Extension sud - Phase 1 - Place Castellane - Marseille © David Girard / MAMP

Prospection - Étang du Pourra - Réserve naturelle régionale du Pourra - Domaine du Ranquet - Saint-Mitre-les-Remparts © Jean-Marc Chianea / MAMP

SENSIBILISER LES AGENTS AUX ENJEUX DE BIODIVERSITÉ ET RENFORCER LEURS COMPÉTENCES

La Métropole poursuit la diffusion d'une culture environnementale commune en interne à travers des actions dédiées à la biodiversité. La 3^e édition de la Semaine de la nature a ainsi mobilisé 200 agents autour d'animations de sensibilisation. En parallèle, des formations spécifiques sur les flores et habitats naturels ont été organisées en partenariat avec le Conservatoire botanique national méditerranéen, contribuant à renforcer les connaissances techniques des agents.



Parc naturel régional de Camargue - Semaine de la nature 2026 - Port-Saint-Louis-du-Rhône © Delphine Wagner/ MAMP

FORMER LES ÉLUS LOCAUX AUX ENJEUX CLIMATIQUES

En 2025, la Métropole a conçu un programme de formation environnementale à destination des maires, organisé en binôme avec leurs directions générales. Structurée autour de quatre séquences animées par des experts scientifiques et techniques, cette formation vise à accompagner l'élaboration de feuilles de route locales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

DÉPLOYER UN SERVICE FACTURIER MUTUALISÉ POUR MODERNISER LA CHÂÎNE COMPTABLE

La Métropole a mis en service, en 2025, un Service facturier mutualisé avec la Direction générale des finances publiques, deuxième plus important de France hors Paris. Ce dispositif, réparti sur six sites, simplifie la chaîne de traitement des factures, réduit les redondances organisationnelles et s'appuie sur une infrastructure informatique mutualisée innovante.



ZOOM Le MIA, Laboratoire d'innovation publique

Créé en 2024 à la suite du prix iCapital, obtenu en 2022, (Métropole Innovation Aix-Marseille), le MIA accompagne la transformation de l'action publique pour améliorer les services aux habitants et aux agents. Structuré autour de trois piliers tels que diffuser une culture d'innovation, faire émerger des idées et expérimenter des projets concrets, ce laboratoire agit comme un moteur de changement dans l'administration métropolitaine. Depuis 2023, le MIA mobilise un réseau dynamique :

- 90 agents formés à l'intelligence collective avec une promotion 2025 axée sur la responsabilité sociétale ;
- Une communauté collaborative de 215 membres, « Team'inno », partageant outils et bonnes pratiques via Teams ;
- Un groupe de 25 facilitateurs internes ayant animé 30 ateliers pour des projets comme un plan RSO*, des chantiers de co-construction du PLUi ou des actions transversales entre directions.

** Une démarche RSO (Responsabilité sociétale des organisations) est un moyen de mettre en œuvre le rôle d'exemplarité, d'impulsion et de promotion des valeurs du service public.*

Cette pratique innovante à la croisée des échelles régionales et européenne renforce l'efficacité des services publics, la transversalité et le bien-être des agents tout en répondant aux défis du territoire.

DIGITAL CLEAN UP DAY

Près d'une centaine d'agents ont participé, le 15 mai 2025, à une conférence sur le sujet. Il intégrait cette année un volet récupération de matériel usagé (PC et mobiles), déployé sur les principaux sites de la Métropole.



3

INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

La Métropole Aix-Marseille-Provence utilise son levier économique pour transformer durablement les filières locales. En 2025, l'achat public n'est plus seulement un acte administratif, mais un outil structurel de transition.

LE SPASER, MOTEUR DE L'ACHAT RESPONSABLE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), la Métropole a systématisé l'intégration de critères de durabilité. En 2025, 94 % des marchés métropolitains intègrent une clause environnementale, et 39 % comportent une clause sociale. Cette montée en puissance de l'exemplarité permet d'orienter la commande publique vers des solutions bas carbone et de favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire.

RENFORCER LA QUALITÉ ET LA TRANSPARENCE DES ACHATS PUBLICS

La certification ISO 9001, obtenue par la direction de la Commande publique, structure les processus internes d'achat en intégrant davantage les parties prenantes, l'identification des risques et les opportunités liées au développement durable, contribuant à une acculturation progressive des agents aux enjeux environnementaux.

DÉVELOPPER L'ACCÈS DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le cadre du SPASER, la Métropole renforce son partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Provence-Alpes-Côte d'Azur afin d'atteindre l'objectif de 45 M€ de marchés publics attribués aux entreprises de l'économie sociale et solidaire. En 2025, cinq ateliers ESS'Presso ont permis de rencontrer et référencer 273 entreprises, dont 107 sensibilisées spécifiquement aux marchés publics.



DÉVELOPPER DES OBSERVATOIRES MÉTROPOLITAINS POUR ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE

La Métropole renforce ses outils d'analyse territoriale avec plusieurs observatoires structurants comme l'observatoire de l'habitat, l'atlas culturel métropolitain et l'observatoire de l'environnement. Ces dispositifs permettent de centraliser les données stratégiques, d'améliorer la connaissance territoriale et de produire des indicateurs utiles à la décision publique, notamment à travers l'Atlas métropolitain de la biodiversité et la cartographie des copropriétés exposées à la surchauffe.

ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE ET CLAUSIERS

Pour atteindre ces objectifs, la direction de la Commande publique a déployé des outils opérationnels à destination de l'ensemble des services prescripteurs. Cela inclut la création de **clausiers environnementaux types** et de ressources d'appui technique facilitant la définition des besoins en matière de performance écologique (matériaux biosourcés, économie circulaire, réduction des déchets).

STRUCTURER LES ACHATS DURABLES AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DES MARCHÉS DURABLES

La Métropole a mis en place une bibliothèque des marchés durables recensant les clauses et critères environnementaux mobilisables dans les procédures d'achat. Cet outil opérationnel est enrichi en continu grâce à des groupes de travail associant juristes et directions métiers.



Réemploi des supports de communication métropolitains - Marseille © David Girard / MAMP



OBSERVER POUR MIEUX DÉCIDER

Le pilotage de la transition repose sur une connaissance scientifique et cartographique fine. En 2025, la Métropole renforce ses outils d'analyse pour éclairer les décisions stratégiques à l'échelle des 92 communes.

PORTRAITS ENVIRONNEMENTAUX COMMUNAUX

Pour accompagner la proximité, la Métropole a réalisé des diagnostics personnalisés pour chacune des 92 communes. Ces « portraits » offrent aux maires une vision claire de leurs enjeux locaux (zones de chaleur, réservoirs de biodiversité, vulnérabilité aux inondations). Ils constituent un socle de dialogue essentiel pour décliner les objectifs de transition écologique à l'échelle communale.

STRUCTURER UN OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DE L'ENVIRONNEMENT

La Métropole a poursuivi, en 2025, la mise en œuvre de son observatoire de l'environnement avec l'entrée en phase opérationnelle d'une plateforme de partage des données environnementales à l'échelle du pôle. Près de 30 agents ont été formés à l'utilisation de cet outil, qui facilite la mutualisation des données et renforce les capacités d'analyse au service du pilotage des politiques publiques.

MOBILISER LES COMMUNES AUTOUR DES OBJECTIFS CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

La Métropole poursuit le déploiement du Plan de mobilisation des communes pour le climat adopté en parallèle du Plan climat-air-énergie métropolitain. En 2025, 6 nouvelles communes ont rejoint le dispositif, portant à 11 le nombre de communes engagées dans le Club des communes mobilisées pour le climat, avec 59 % des actions programmées déjà réalisées et 29 % en cours.



Mésange bleue - *Cyanistes caeruleus* © Devostock



CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

Face à l'intensification des dérèglements climatiques et à la pression croissante sur les ressources naturelles, la Métropole Aix-Marseille-Provence poursuit l'intégration progressive des enjeux environnementaux dans l'ensemble de ses politiques publiques.

À travers ses actions en matière de préservation des espaces naturels et agricoles, de gestion de la ressource en eau, d'adaptation aux risques, de transition énergétique, d'accompagnement des communes et de mobilisation des habitants, la Métropole affirme sa volonté de construire un territoire plus résilient, plus sobre et plus solidaire.

Cette dynamique repose également sur la transformation continue de l'action publique métropolitaine, la mobilisation des agents et le développement d'outils d'observation et de pilotage permettant d'adapter les politiques aux réalités du territoire.

En poursuivant cet engagement collectif, la Métropole confirme sa trajectoire en faveur d'un développement équilibré conciliant attractivité du territoire, qualité de vie des habitants et préservation durable des ressources naturelles.

LA MÉTROPOLE DE DEMAIN





